0.a. Objectif

Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

0.e. Mise à jour des métadonnées

2021-12-06

3.e. Fournisseurs de données

Ministères de l'éducation et/ou bureaux nationaux de statistique.

3.f. Compilateurs des données

Institut de statistique de l'UNESCO (UNESCO-ISU)

4.e. Ajustements

Les données doivent être communiquées en fonction des niveaux d'éducation définis dans la Classification internationale type de l'éducation (CITE) afin de garantir la comparabilité internationale des indicateurs obtenus.

4.g. Agrégations régionales

Les agrégats régionaux et mondiaux sont calculés comme des moyennes pondérées en utilisant le dénominateur de l'indicateur comme poids. Comme décrit précédemment, lorsque des données publiables ne sont pas disponibles pour un pays ou une année donnée, des valeurs sont imputées pour le calcul des agrégats régionaux et mondiaux.

Page: 1 of 1